



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Bain-de-Bretagne, le 31 octobre 2025

## Signature d'une convention de partenariat de 2 ans La Région et Ecomaison accélèrent ensemble l'économie circulaire en Bretagne

La Région Bretagne et Ecomaison, éco-organisme agréé par l'État, formalisent aujourd'hui à la ressourcerie de Bain-de-Bretagne leur collaboration, en signant une convention de partenariat sur deux ans. Cette alliance stratégique vise à accélérer le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire breton et à amplifier les actions en faveur de la transition écologique.

### Un partenariat au service des objectifs environnementaux bretons

La Région Bretagne, engagée de longue date dans la transition écologique, s'est fixée des objectifs ambitieux : **atteindre le « zéro enfouissement de déchets valorisables » d'ici 2030** et viser le « zéro déchet » d'ici 2040. Ecomaison, qui gère la fin de vie des produits pour **quatre filières REP** (Responsabilité Elargie du Producteur) : ameublement et literie, jouets, articles de bricolage et de jardin, produits et matériaux du bâtiment, partage ces ambitions environnementales.

### Des résultats déjà significatifs en Bretagne

Les chiffres témoignent de l'engagement d'Ecomaison sur le territoire breton : **87 050 tonnes de produits et matériaux récupérés en 2024 dans 865 points de collecte** (78 850 t sur les trois filières et 8 200 t pour le bâtiment). Parmi ces volumes, 2 626 tonnes d'objets ont été réemployés (**2 509 tonnes d'ameublement**, 69 tonnes de jouets et 48 tonnes d'articles de bricolage et de jardin). Ecomaison a déjà noué des partenariats **avec 39 structures bretonnes de l'Economie Sociale et Solidaire**, dont la **ressourcerie de Bain-de-Bretagne**, mise en place par le **SMITCOM Pays de Vilaine** et gérée par **Mode d'emplois**, association spécialisée dans l'insertion (12 ETP).

### Quatre axes d'action prioritaires

C'est la première fois qu'Ecomaison, qui existe depuis 10 ans, contactualise avec une Région. Ce partenariat s'articule autour de quatre grands axes :

- . **Promotion du réemploi** : soutien aux appels à manifestation d'intérêt "Réemploi et Territoires" d'Ecomaison et organisation de rencontres annuelles entre acteurs locaux.
- . **Sensibilisation citoyenne** : campagnes éducatives co-financées et utilisation de la plateforme Bretagne Circulaire.
- . **Développement de la réparation** : initiatives d'auto-réparation et accompagnement des acteurs locaux.
- . **Soutien à l'innovation** : accompagnement de projets innovants et expérimentation de nouvelles filières comme la céramique.

### A propos d'Ecomaison

Ecomaison est l'**éco-organisme agréé par l'Etat** pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison : mobilier, literie, textiles de décoration, produits et matériaux de construction du bâtiment, articles de bricolage et de jardin, jouets. En 2024, Ecomaison a collecté en France **1,7 million de tonnes** d'objets et matériaux de la maison et du bâtiment, **recyclés à 97%** (réemploi, recyclage, valorisation énergétique). Avant sa création, 55% des meubles étaient enfouis. Les progrès et les innovations d'Ecomaison font de l'éco-organisme un acteur de référence dans l'économie circulaire. **En savoir plus sur [ecomaison.com](https://ecomaison.com)**

**Contacts presse** : Région Bretagne / Odile Bruley – 06 76 87 49 57 – [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)  
Ecomaison / Mélissa Bire - 06 50 02 16 38 – [mbire@agence-cia.com](mailto:mbire@agence-cia.com)  
ou Karène Arfaoui - 06 30 74 70 23 – [karfaoui@agence-cia.com](mailto:karfaoui@agence-cia.com)